

Mission

L'ingénieur du patrimoine immobilier et logistique conduit :

- ◆ Le management des Services Techniques, de Maintenance et Logistique.
- ◆ Le pilotage des opérations de constructions neuves ou de réhabilitation et des activités de maintenance, d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du patrimoine.
- ◆ La mise en oeuvre et la supervision des activités logistique d'un ou plusieurs sites.

Activités principales

- ◆ Expertiser le patrimoine existant et concevoir des opérations de travaux en fonction des diagnostics.
- ◆ Piloter le fonctionnement des activités logistiques d'un ou plusieurs sites.
- ◆ Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs, les chefs de projet et le maître d'ouvrage pour les opérations de construction neuve, de réhabilitation ou de rénovation.
- ◆ Elaborer et justifier les budgets prévisionnels pour les opérations immobilières ou d'équipement.
Contrôler l'exécution des budgets.
- ◆ Planifier, piloter et réceptionner les opérations de construction, de maintenance, de réhabilitation et de mise en sécurité en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et financières (maîtrise d'ouvrage).
- ◆ Elaborer et rédiger des documents techniques. Participer aux appels d'offres concernant les opérations de travaux et de maintenance ainsi que les marchés de services, de fournitures et consommables.
- ◆ Piloter les activités des équipes techniques et logistiques internes et externes.
- ◆ Gérer financièrement et techniquement l'ensemble des moyens affectés à la maintenance du patrimoine.
- ◆ Etablir les tableaux de bord de suivi des indicateurs d'activité du service, des indicateurs de suivi budgétaire et des indicateurs de suivi des consommations des énergies et fluides ;
- ◆ Représenter le maître d'ouvrage lors des opérations immobilières.
- ◆ Réaliser ou piloter des études techniques préalables.
- ◆ Assurer les conduites d'opérations ou les missions de maîtrise d'oeuvre.

- ◆ Veiller à la mise en application des réglementations et des normes concernant les établissements publics.
- ◆ Piloter les négociations de contrats avec les prestataires.

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie des techniques de construction, de maintenance, de mise en conformité et/ou sécurité des sites.
- ◆ Connaissance approfondie du code de la construction et de l'habitation ainsi que du code de l'urbanisme.
- ◆ Connaissance des techniques des différents corps de métiers du bâtiment.
- ◆ Connaissance du code des marchés publics
- ◆ Connaissance approfondie de la loi MOP
- ◆ Connaissance approfondie de la réglementation ERP.
- ◆ Connaissance approfondie de la gestion et du pilotage de projet et des techniques de management
- ◆ Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des évolutions de son établissement.
- ◆ Connaissance des priorités politiques, des orientations et du projet de l'établissement
- ◆ Connaissance de la gestion financière et budgétaire publique.

Compétences opérationnelles

- ◆ Faire appliquer la réglementation en matière de sécurité du travail et des règles d'hygiène et sécurité concernant les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).
- ◆ S'assurer de l'application des règles d'hygiène et de Sécurité concernant les installations classées ainsi que les spécificités techniques des locaux à usage des unités de recherche.
- ◆ Assurer le management des équipes, structurer les services et préciser les objectifs et rôle de chacun.
- ◆ Mettre en application au sein des services les logiciels spécialisés du domaine d'intervention.
- ◆ Maîtriser des logiciels de management de projets.
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau I ; expression écrite et orale niveau I

Conditions particulières d'exercice

Les missions peuvent nécessiter des contraintes.

Formation professionnelle souhaitable

Bâtiment, logistique, travaux publics, architecture.

Tendances d'évolution

- ◆ Conduire des réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine immobilier.
 - ◆ Appliquer et développer des méthodes de contrôle de gestion du patrimoine.
 - ◆ Mettre en application l'externalisation des prestations et la supervision de sous-traitance.
 - ◆ Introduire les techniques de Développement durable : Exploitation HQE (haute qualité environnementale) des bâtiments, économies d'énergie et d'eau, etc.
-